

Image not found or type unknown



attribution de congés payés sans prévenir l'employée concernée

Par **faitchier**, le **29/01/2013** à **20:06**

Bonjour,

Mon patron a-t-il le droit de m'avoir pris 7 jours éclatés de congés payés sur le mois de décembre pour ne pas me faire travailler, sans m'avoir prévenu? (conductrice de cars dans le tourisme, saison donc moins de travail)

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **29/01/2013** à **20:53**

Bonjour,

L'employeur doit fixer les dates des congés payés à l'avance et ne peut pas les changer un mois avant le départ...